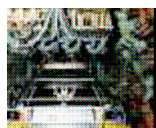




Les éco-industries dans le département de la Loire

Ce diagnostic, initié par la DRIRE Rhône-Alpes, a été réalisé par le cabinet ECODEV Conseil et co-financé par la DRIRE et le conseil Général de la Loire. Il se fonde sur l'analyse des données statistiques correspondant à ces activités, le repérage des entreprises selon des sources, consulaires et professionnelles et des entretiens avec une trentaine d'entreprises, rencontrées sur leur site.



LE DIAGNOSTIC DES ECO-INDUSTRIES DANS LA LOIRE : UN DEVELOPPEMENT A STRUCTURER

Selon la définition de référence (Eurostat/OCDE), on désigne par éco-industries « l'ensemble des entreprises produisant des biens et des services capables de mesurer, d'empêcher, de limiter ou de corriger les dégâts occasionnés à l'environnement, tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol ainsi que des problèmes liés aux déchets et au bruit ».

Six sous-branches de la nomenclature INSEE correspondent aux activités « directes » de la filière et regroupent environ 1650 emplois. Ces emplois se concentrent autour de trois branches qui totalisent 68,5% des effectifs :

- l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères (28%),
- la récupération de matières non métalliques recyclables (20,7%),
- le captage, traitement et distribution d'eau (19,8%). Les autres branches ont un moindre poids statistique.

Code NAF	Intitulé	Etablissements	Salariés
371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	22	158
372C	Récupération des matières non métalliques recyclables	26	340
403Z	Production et distribution de chaleur	4	187
410Z	Captage, traitement et distribution de l'eau	13	325
900A	Collecte et traitement des eaux usées	8	103
900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	14	460
900E	Elimination, traitement des autres déchets solides	5	70
		92	1643

Des activités connexes ou associées aux éco-industries : analyses, équipements de contrôle, instrumentation, ingénierie, études techniques, ont été prises en compte. Et ces emplois connexes à la filière environnementale sont estimés à environ 1100, portant le total des effectifs de la Loire à 2743. En y ajoutant une part des emplois de la « filière bois », ainsi que des matériaux de construction, ce total dépasse certainement les **3000 à 3500 emplois**.

Au niveau régional, la prédominance du pôle lyonnais est incontestable

Un tissu d'entreprises ligériennes varié

- des leaders industriels (SNF, Domobois, Barriquand, Valdi, HEF...) de rayonnement national et international
- un tissu de PME-PMI, sous-traitants, prestataires et fournisseurs offrent une grande diversité de spécialisations, de métiers de tailles et fonctions d'entreprises.

Une dominante déchets

Le secteur des déchets, récupération et recyclage comporte environ 50 établissements, que ce soit pour les D3E, le traitement du verre, les déchets industriels spéciaux (DIS) ou les plastiques notamment. Ce secteur, comme celui de l'eau connaît une représentation locales et régionales des grands groupes, souvent délégataires de service public, tels que Veolia, Suez ou SAUR.

Un pôle eau hétérogène

Certaines sociétés spécialisées telles que SNF, FMI, Indray, BP2E ou Cholton côtoient les groupes généralistes.

Implication croissante des collectivités dans l'Energie

Il existe dans la Loire de nombreux installateurs tels que BET ou Barriquand, le leader des échangeurs thermiques. Les collectivités publiques s'engagent de plus en plus vers le développement du bois énergie ou des réseaux de chaleur.

Une filière bois fragmentée

Le secteur du bois connaît un début de regroupement, avec la structure collective « Interforêt bois 42 » et une entreprise-clé : Ossabois. Elle comporte environ 1500 emplois.

3^{ème} place de la Loire

La Loire vient en troisième place des départements rhon-alpins, derrière le Rhône et l'Isère avec 12% des effectifs et environ 120 entreprises. A titre de comparaison, on recense 720 entreprises sur le territoire du Grand Lyon.

Un renforcement modéré des emplois

Entre 2000 et 2005, les emplois dans le secteur des éco-industries ont augmenté de 8%.

La recherche et la R&D : des moteurs essentiels

La région Rhone-Alpes présente un potentiel énorme avec ses 2 000 emplois, les grands organismes tels que l'INES, le CEA et le CEMAGREF ainsi que grâce aux clusters, au programme Envirhonalp et aux pôles de compétitivité liés à ce thème : Axelera, Tennerdis ou Viameca. La Loire offre également des potentialités de recherche avec l'Ecole des mines, l'ENISE, le CETIM et les partenariats créés dans le cadre de Viameca.

Un secteur tertiaire peu représenté

Les services, incluant le conseil, l'audit et les études techniques représente seulement une vingtaine de petites structures, avec quelques entités spécialisées sur les sites et sols pollués, pourtant nombreux dans le département.

Les principaux enjeux pour la filière :

- 1 Etre connue, reconnue, promue...
- 2 Se structurer de manière plus claire (réseaux d'entreprises, logistique, partenariats technologiques)
- 3 Développer les interfaces avec les centres de recherche et pôles de compétitivité régionaux
- 4 Installer des sites pilotes et structurants (de type ECOPOLE)
- 5 Conforter le positionnement de la Loire au sein de l'éco-région Rhône-Alpes, première région française pour les investissements dans l'environnement.

LES DEUX ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES PAR LA DRIRE

- 1- Préparer le développement d'activités liées à l'industrie du solare photovoltaïque et thermique
- 2- S'engager dans une dynamique d'éco-construction : promouvoir l'usage du bois et de nouveaux matériaux

ACTION 1 : LA FILIERE SOLAIRE : PHOTOVOLTAÏQUE ET THERMIQUE

La région Rhône-alpes est très riche en producteurs d'équipements pour l'énergie photovoltaïque et thermique :

Le solaire photovoltaïque : plus « technologique », il aborde la 3^e génération d'équipements

Ce marché est en croissance rapide (+ 35% par an) et il apparaît des perspectives favorables de développement pour les principaux fabricants rhône-alpins (PHOTOWATT, TENESOL, CLIPSOL, SUNWATT, APOLLON SOLAR,...).

Le solaire thermique : plus « classique » mais il connaît une nouvelle vague d'innovations

Les composants essentiels : capteurs (CLIPSOL, GIORDANO ...), ballons, circuits, chauffe-eau solaires, plancher solaire direct ...

1- Face à la présence de ces producteurs régionaux ou nationaux (VISSMAN, SCHÜCO), la DRIRE a identifié des **potentialités de sous-traitance dans des secteurs**, qui ne sont pas directement liés à l'éco-industrie mais pourrait l'être en se diversifiant : chaudronnerie, tôlerie, mécanique, soudure, traitement de surface tous procédés, pièces plastiques spéciales, électrotechnique...

Il reste à spécifier les besoins des principaux fabricants de la filière solaire, ce qui sera fait pour partie par Mecaloire.

2- La DRIRE a également identifié des secteurs d'activité en développement, liés à l'énergie solaire :

→ Ceux de la rénovation et de l'amélioration de l'habitat existant.

→ Ceux de l'habitat collectif et des locaux d'activités.

→ La climatisation des locaux d'activités (tertiaires, industriels, commerciaux) et des équipements.

→ Les grandes toitures (entrepôts), propices à l'accueil de panneaux solaires à grande échelle.

→ Les applications « diffuses » du photovoltaïque : éclairage des monuments, signalisation routière, horodateurs, murs anti-bruit ... Egalement : les piscines, les jardins ...

Les installations solaires intègrent naturellement les démarches **d'éco-conception**, de **design** ainsi que le **recyclage des composants** (la plupart des constructeurs s'y engagent), 3 secteurs sur lesquels les acteurs économiques ligériens sont bien placés. Une architecture solaire s'affirme.

3- Des Centres de ressources régionaux sont pertinents sur la filière solaire : l'INES, le pôle de compétitivité TENERRDIS, Heliose....

TENERRDIS : nouvelles technologies de l'énergie

Le pôle de compétitivité Tenerrrdis a défini 5 axes de travail en matière de recherche et développement, qui vont tous dans le sens d'une utilisation de l'énergie plus économe et plus respectueuse de l'environnement :

- énergie solaire (thermique et photovoltaïque)
- pile à combustible
- biomasse
- hydroélectricité
- gestion des réseaux

4- Les procédés ciblés pour l'action « filière solaire » :

• Traitement de surface : technologies sous vide, plasma, traitement du verre et de l'aluminium, revêtement chrome noir.

• Travail spécialisé du cuivre, de l'aluminium, de l'acier inox : les châssis des panneaux solaires, profilés, tubes.

• Chaudronnerie pour le solaire thermique : ballons de stockage, vases d'expansion, vannes, pompes, chauffe-eau solaire.

• Traitement du verre (trempé, sécurité, Tedlar), modules, absorbeurs.

• Electronique et régulation : régulateurs, onduleurs, câblages, tableaux de bords et cartes électroniques.

• Deux difficultés risquent de ralentir la croissance du secteur : l'approvisionnement en matières premières (plaques alu) et la qualification des chauffagistes et installateurs.

Le plan d'actions de la DRIRE :

- favoriser l'attractivité du territoire ligérien pour **attirer des entreprises « leaders »**, en partenariat avec Expansion 42 notamment,
- **mettre en relation les PME** potentiellement sous-traitantes avec certains donneurs d'ordres, grâce à Mecaloire notamment,
- favoriser les relations entre **les PME ligériens, les gros clients et les structures de recherche**, en partenariat notamment avec le Conseil général.
- accompagner les **diversifications d'activités**, en partenariat notamment avec les chambres consulaires.

ACTION 2 : LA FILIERE BOIS ET L'ÉCO-CONSTRUCTION

Le contexte est encore hésitant :

1^o La filière bois se structure mais l'industrialisation des première et deuxième transformations (sciage, rabotage, etc.) reste à mener à bien.

Le lancement en 2008 du pôle bois du Haut-Foréz constitue un atout indéniable pour le territoire et les acteurs industriels de la filière. Et avec OSSABOIS, la Loire dispose d'un leader de la maison à ossature bois. Outre une dizaine de petits et moyens constructeurs (Martignat, Vie Bois, A.J Bois, Massardier, Lamanche Charpentes ...) dont certains évoluent, la filière compte des menuisiers, des fabricants de fenêtres, de meubles (BEAL, Gardette et quelques autres) qui s'investissent dans l'éco-construction et la « maison passive ».

2^o Les autres éco-matériaux : leur diffusion reste très inégale et mobilise peu les ressources locales.

Plusieurs pistes de développement peuvent être identifiées, même s'il s'agit encore à ce jour d'initiatives isolées et non coordonnées : la brique « mono mur » (produite par IMERYS), les tuiles, la terre cuite, des procédés associant bois et béton (Lignalithe). Des traditions menacées, comme l'habitat rural en pisé que quelques artisans savent encore rénover. Pour les nouveaux matériaux isolants, les potentialités restent à confirmer (panneaux, fibres de bois, cellulose, chanvre...).

Mais les perspectives de marché sont encourageantes :

Le marché de l'éco-construction et de la rénovation est dopé par les critères renforcés de performance énergétique depuis le « Grenelle de l'environnement » et les orientations européennes, relayées notamment par la DRIRE.

Le plan d'actions de la DRIRE :

Axe 1 : Structurer et professionnaliser la filière bois, de la ressource forestière au produit fini :

- Pour cela, des chartes forestières sont en cours d'adoption avec les propriétaires et exploitants forestiers.
- Les plates-formes techniques (séchage/traitement) doivent être encouragées avec la greffe de nouvelles fonctions. A terme, l'émergence de deux « Pôles bois » complémentaires (Haut-Foréz et Pilat) semble très prometteuse.
- Enfin, Inter-Forêt bois 42 animera avec la DRIRE la formation d'une « **grappe** » de **fabricants utilisant le bois** (charpentes, fenêtres, menuiserie, mobilier, ébénisterie, bois associé à d'autres matériaux ...) et, avant tout, d'inciter les différents « cercles professionnels » de concepteurs et prestataires (architectes, designers, BET, thermiciens, artisans, distributeurs) à travailler ensemble.

Axe 2 : Travailler sur l'élargissement de l'offre au-delà du bois :

- Pour les constructeurs, il apparaît nécessaire d'encourager leur industrialisation pour augmenter le volume de production par la préfabrication et d'appuyer l'équipement technologique des entreprises de taille moyenne
- L'aide au développement de la production de matériaux isolants, avec un apport en R&D, peut être un axe de travail efficace.

Axe 3 : Développer le marché de l'éco-construction par l'offre publique :

- Il est envisagé de travailler sur les autres constructions : petits collectifs (à caractère social ou non), locaux d'activités, commerces, équipements publics, résidences de vacances, gîtes ruraux ...
- Promouvoir des « éco-quartiers » serait pour les pouvoirs publics une manière de créer un marché local.

La DRIRE va proposer, fin juin 2008, la mise en place d'un « Club des porteurs d'actions collectives », qui réunira l'ensemble des partenaires habituels de son intervention sur le territoire. Ce plan d'actions lui sera soumis.

Ce document est édité par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, 2 rue Antoine Charial, 69426 LYON cedex 03 – Responsable de la publication : Philippe LEDENVIC – Rédactrice : Alix MADET – Pour toute remarque, suggestion ou demande d'information, contactez Alix Madet au 04 77 43 53 53 ou par courriel : alix.madet@industrie.gouv.fr – Crédit photos : DRIRE Rhône-Alpes – Tous droits réservés.
Remerciements particuliers à Jean-Louis Husson – Ecodev Conseil – 232 rue de Noisy-le-sec – 93 170 Bagnole – ecodev@aol.com